

# LE TEMPS

CHF 3.50 / France € 3.20

MERCREDI 27 AVRIL 2016 / N°0000

## Le pacte Suisse-OLP, une énigme qui passionne

**HISTOIRE** Berne a-t-il épargné des terroristes palestiniens pour se protéger des attentats? Un livre l'affirme, la Confédération enquête

D'ici à une quinzaine de jours, on saura. Ou du moins, on en saura plus sur la polémique qui agite la Berne fédérale et les médias alémaniques depuis quatre mois. Un groupe d'experts appointés par la Confédé-

ration, et ayant accès aux documents les plus sensibles, remettra son rapport sur le prétendu accord secret qu'aurait conclu, en 1970, le conseiller fédéral Pierre Graber avec l'OLP. Révélé par le journaliste de la *Neue Zürcher Zeitung* Marcel Gyr, et confirmé par le témoignage de Jean Ziegler, ce pacte est sérieusement mis en doute par les historiens officiels de la

Confédération et par les membres encore en vie de l'entourage de Pierre Graber.

L'affaire ne se borne pas à une obscure querelle à propos d'un passé oublié. Elle touche un nerf sensible, au moment où l'Occident se trouve confronté à une violence djihadiste bien pire que celle des Palestiniens, et où l'idée d'arrangements avec le terrorisme semble plus immo-

rale que jamais. Elle pose aussi la question de savoir si la Suisse, comme d'autres Etats, se livre à une diplomatie secrète, orale, informelle, dans des affaires sensibles touchant à la sécurité nationale.

Beaucoup d'Etats l'ont pratiquée à l'époque avec les groupes palestiniens. Mais à ce stade, il n'est pas prouvé que la Suisse ait fait de même.

## 2 Temps fort

# Suisse-OLP: le mystère du rendez-vous se

**HISTOIRE** Après les attentats terroristes visant la Suisse en 1969, le chef des Affaires étrangères, Pierre Graber, a-t-il négocié un accord secret avec l'organisation palestinienne? Un livre l'affirme. La question divise comme jamais les historiens. Des témoins de l'époque démentent. Enquête sur une polémique qui passionne

BERNARD WUTHRICH, BERNE

Pierre Graber a-t-il négocié un accord secret avec un représentant de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) en 1970? C'est la thèse avancée par le journaliste de la *Neue Zürcher Zeitung* Marcel Gyr dans le livre *Schweizer Terrorjahre*, paru en janvier.

S'appuyant sur les témoignages de l'émissaire en question, Farouk Kaddoumi, de l'ancien conseiller national Jean Ziegler, qui aurait servi de facilitateur, et deux sources anonymes, Marcel Gyr pense que le ministre des Affaires étrangères a négocié le deal suivant: la Suisse s'engage pour que l'OLP obtienne une représentation auprès des Nations unies et, en échange, restera épargnée par les attentats à l'avenir.

Accréditée par plusieurs historiens internationaux, cette hypothèse est jugée peu crédible par des historiens suisses et par les acteurs de l'époque. Elle a aussi donné lieu à une sévère passe d'armes dans les médias, la théorie de la NZZ étant combattue par son concurrent *Tages-Anzeiger*.

Qui a raison? Qui a tort? *Le Temps* a mené l'enquête. La conclusion est que le pacte tel qu'il est présenté dans le livre n'a sans doute pas existé. Mais qu'il y a bien eu des contacts. ■

### CHRONOLOGIE

**1969** Un avion israélien est attaqué sur l'aéroport de Zurich, le pilote est tué.

**1970** Le 21 février, un avion de Swissair explose au-dessus de Würenlingen (AG), les 47 passagers sont tués.

**1970** Le 6 septembre, un avion de Swissair est détourné avec 155 personnes vers la Jordanie.

**1970** Les otages relâchés, la Suisse libère les trois Palestiniens qui ont mené l'attentat de Zurich.

**1975** L'OLP obtient l'ouverture d'une représentation à Genève.



Le conseiller fédéral Pierre Graber, un socialiste neuchâtelois, ancien syndic de Lausanne, dans son bureau du Palais fédéral en 1970. Il avait été élu l'année précédente. (KEYSTONE/STR)

**RÉCIT** En 1970, la Suisse est frappée directement par le terrorisme. C'est dans ce contexte que se nouent des discrets contacts entre Berne et les Palestiniens

La négociation entre Pierre Graber et l'OLP se serait inscrite dans l'agitation terroriste de l'époque. Le 18 février 1969, un avion d'El-Al est attaqué par des Palestiniens à Zurich. Le pilote est abattu. Le 21 février 1970, un appareil Swissair reliant Zurich à Tel-Aviv s'écrase à Würenlingen (AG) après qu'une bombe a explosé à bord. Ses 47 occupants sont tués.

**TROIS AVIONS DÉTOURNÉS VERS LA JORDANIE**

Le dimanche 6 septembre, le vol Swissair 100 Zurich-New York, avec 143 passagers et 12 membres d'équipage à bord, est détourné vers le tarmac jordanien de Zarka, où deux autres appareils de la TWA (compagnie américaine) et BOAC (compagnie britannique) le rejoignent.

Sur place, les fedayin palestiniens détiennent 418 otages, qui seront relâchés par groupes. Le 12 septembre, les terroristes font exploser les trois avions vides. Dans la nuit du 1er octobre, les trois auteurs de l'attentat de 1969, condamnés en Suisse

à douze ans de prison, sont libérés. En 1975, l'OLP obtient la représentation tant espérée auprès de l'ONU à Genève. En outre, les poursuites engagées contre les auteurs de l'attentat de Würenlingen ne débouchent sur aucune condamnation.

Un accord négocié à Genève entre Pierre Graber à l'insu de ses collègues et Farouk Kaddoumi est-il lié à ce multiple dénouement? Marcel Gyr le pense. Mais sa thèse divise comme jamais les historiens. Les Commissions de gestion du parlement veulent connaître la vérité. Le Conseil fédéral a chargé un groupe de travail composé d'experts de haut vol – comme le directeur de la Bibliothèque militaire, Jürg Stüssi-Lauterburg – de faire la lumière sur cette affaire.

**ÉVITER DES DÉMARCHES PARALLÈLES**

Le Conseil fédéral se réunit en séance de crise le soir du 6 septembre 1970, à 21h30 selon l'agenda de Pierre Graber, partiellement publié par les Documents diplomatiques suisses ([www.dodis.ch](http://www.dodis.ch)). Le lendemain, à 19h30, se déroule la première séance conjointe de ce qu'on appellera le «groupe de Berne» constitué des quatre pays concernés par le triple détournement: la Suisse, la

**«Pierre Graber a peut-être eu des contacts avec Jean Ziegler, mais en aucun cas sans l'annoncer au Conseil fédéral»**

FRANÇOIS NORDMANN, ANCIEN COLLABORATEUR DE PIERRE GRABER

Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne. But recherché: «Discuter d'une action commune et de la possibilité de démarches communes auprès du CICR [...] en vue de l'échange des détenus contre l'ensemble des passagers et des avions.»

Officiellement, les quatre Etats doivent rester solidaires et éviter des démarches parallèles. Mais la peur d'un Alleingang est omniprésente. Le 15, le Conseil fédéral constate: «Il faut prendre en compte le fait que les Anglais ou les Allemands prennent tôt ou tard leurs distances de l'action commune.» Il évoque l'idée de discussions parallèles. Mais ne s'engage pas dans cette voie: «La Suisse ne peut en aucun cas être le premier pays à sortir de l'action commune.»

Les passagers sont relâchés au compte-gouttes. Le 30, le Conseil fédéral publie une déclaration disant que les trois terroristes détenus à la prison de Regensdorf seront libérés «dès que les six otages seront sains et saufs hors de Jordanie». Ils sont relâchés dans la nuit du 1er octobre.

**UN SCÉNARIO JUGÉ «PLAUSIBLE»**

La thèse de Marcel Gyr ne se résume toutefois pas à cet échange. «La libération des otages de Zarka n'a rien à voir avec les négociations avec Farouk Kaddoumi. Celles-ci étaient de nature préventive et avaient pour but d'éviter un nouveau Zarka», insiste-t-il. Il s'appuie notamment sur une petite phrase que lui a lâchée l'ancien chancelier de la Confédération Walter Buser. Celui-ci a déclaré se souvenir que, «en marge d'une séance», Pierre Graber aurait «incidemment» évoqué «certains contacts avec des cercles palestiniens» et cité le nom de Jean Ziegler. Peut-on en conclure que le chef de la diplomatie suisse a entrepris des négociations parallèles? Ce scénario est jugé «plausible» par divers experts. *Le Temps* les a contactés.

«De nombreux exemples montrent que les Etats occidentaux ont tenté de se prémunir contre les attentats en négociant avec l'OLP», fait remarquer l'historien autrichien Thomas Riegler. «Le deal passé entre la Suisse et l'OLP en 1970 n'est pas un cas unique, mais est plutôt typique de cette époque», ajoute Adrian Hänni, diplômé de l'Université néerlandaise de Leyde et collaborateur d'UniDistance.

Lorsqu'ils évoquent les négociations directes menées par d'autres pays, comme l'Autriche et l'Allemagne, ils font référence à des épisodes survenus après Zarka, comme le massacre commis pendant les Jeux olympiques de Munich en 1972. Cela débouchera sur un «accord de cessez-le-feu» avec l'OLP à la fin des années 1970, rappelle Adrian Hänni.

Or, ces pourparlers ne concernent pas directement Zarka. «Ils sont tous intervenus beaucoup plus tard», avertit l'ambassadeur François Nordmann, qui fut l'un des collaborateurs de Pierre Graber. Ils expliquent cependant comment les Etats visés par le terrorisme ont agi dans le but d'éviter la répétition des attentats contre leurs concitoyens.

**RENCONTRES À LA JOHN LE CARRÉ**

Il ne paraît donc pas illogique que, histoire d'avoir plusieurs fers au feu, Pierre Graber ait parlé de cela avec Jean Ziegler, qui connaissait bien le Proche-Orient. Pas forcément dans les circonstances à la John Le Carré évoquées par Jean Ziegler: dans *Le Matin Dimanche*, il disait que les discussions confidentielles entre le ministre et lui se déroulaient dans des «sommptueuses toilettes de marbre au troisième étage du Palais fédéral», dans le «funiculaire entre la terrasse du Palais fédéral et l'Aar» et dans des «trains, entre deux wagons».

Ces échanges exploratoires entre les deux hommes paraissent néanmoins vraisemblables. «Pierre Graber a peut-être eu des contacts avec Jean Ziegler, mais en aucun cas sans l'annoncer au Conseil fédéral», commente François Nordmann.

Marcel Gyr considère que le résultat de ces contacts exploratoires a été une rencontre entre Pierre Graber et Farouk Kaddoumi. Cela se serait déroulé dans un «hôtel genevois» et d'autres personnes y auraient participé: le procureur de la Confédération Hans Walder, le chef de la police fédérale André Amstein et un représentant des autorités genevoises.

Farouk Kaddoumi a confié à Marcel

